

Flash info n°8

Berthouville
en bref et en chiffres

Informations

CONTACTS

Tel : 02 32 44 23 13

Mail :
mairie.berthouville
@orange.fr

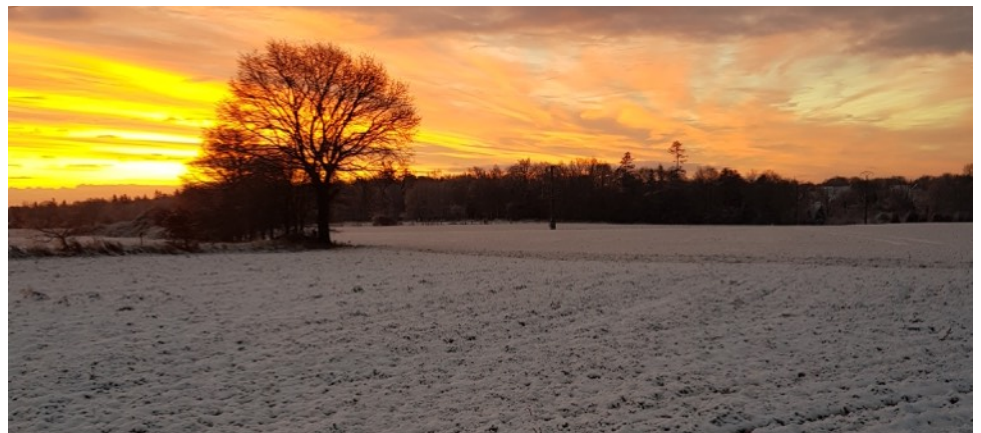
Facebook : <https://www.facebook.com/mairie.de.Berthouville/>

HORAIRES

Lundi : 9h - 12h
Jeudi : 14h30 - 18h30

NUMÉROS D'URGENCE

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Urgences : 112
Enfance maltraitée : 119
Violence femme : 3919



PERMANENCE D'ELUS

La mairie met en place des permanences d'élus.

N'hésitez pas à privilégier une prise de rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie par mail ou par téléphone, pour permettre une meilleure organisation.

Les permanences auront lieu :

- ▶ Le 1er samedi de chaque mois de 9h à 11h.
- ▶ Le 3ème samedi de chaque mois de 9h à 11h.
- ▶ Le mardi à partir de 17h30.

Calendrier des mois à venir :

Février : Samedi 18.

Mars : Samedi 4 et Samedi 18.

Avril : Samedi 1er et Samedi 15.

Mai : Samedi 6.



DEMARCHAGE TELEPHONIQUE ABUSIF

Une société dénommée « Horizon Renov 27 » dont le numéro est 02.32.28.36.07 contacte les particuliers de la commune concernant la destruction de nuisibles : les vrillettes, indiquant que c'est une action mandatée par la mairie de Berthouville. Cette action n'est pas reconnue par la mairie de Berthouville, nous conseillons de ne pas donner suite à ce genre de sollicitation commerciale.

ACTIONS EN COURS SUR LA COMMUNE

Installation de 3 bornes à incendies

Courant 2023, 3 nouvelles bornes à incendie seront installées rue du Plessis, du Mont-Foucard et de la Marotte.



*Croisement de la rue du Plessis
et de la sente des jardins*



*N°531 de la rue du
Mont-Foucard*



*Entre le n°540 et le n°690
de la rue de la Marotte*

Les demandes de subventions ont été accordées à hauteur de 2958€ par la DETR, 3451€ par le département. Le reste à charge pour la commune est de 3452€.

Les 4 dernières bornes à installer sont d'ores et déjà budgétisées sur l'exercice 2022. Les demandes de subventions ont été faites sur un montant total de 12589€ (rue du Mont Foucard x2, rue de la Bruyère et croisement rue de la Mairie / rue de la Marotte).

Travaux de l'église

Les subventions ont été accordées, obtenues par la DETR et le département par le biais du dispositif « Mon village, mon amour ».

La liste des travaux prévus pour l'église :

- ▶ Réfection de la façade coté cimetière
- ▶ Mise en sécurité du clocher avec la création de chaînage sur les 4 façades.
- ▶ Evacuation des eaux pluviales.

INFORMATIONS DIVERSES

Associations « Lezarts et les mots » : Ateliers numériques / vacances d'hiver du 13 au 17 février.

Uniquement sur inscription.

Par téléphone au 07 65 28 73 75 ou **par mail** : aurore@lezartsetlesmots.com

- ▶ 13 février: Porte ouverte à Berthouville (10h/12h), Atelier BD à Berthouville (14h/16h)
- ▶ 14 février : Crêpe de A à Z Tableur à Harcourt (10h/12h), Crêpe de A à Z recette à Aclou (14h/16h)
- ▶ 15 février : Web-radio débat à St Eloi (10h/12h) et Casque de réalité virtuel à Calleville (14h/16h30)
- ▶ 16 février : Retouche photo avec Pixlr à la médiathèque de Brionne (14h/16h)
- ▶ 17 février : Escape Game Unlock au Bec-Hellouin (14h/17h)

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'Influenza aviaire dans les basses-cours

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes** :

- ▶ Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour
- ▶ Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - <https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Plus d'informations sur : <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>